Bonjour,

Dans le cadre du **marché portant sur la création de quatre générateurs photovoltaïques sur les toitures des bâtiments Téléports et du Télésite**, je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe le dossier de consultation relatif à la **mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé.**

1. **Remise des offres :**

La date de limite de remise des offres est fixée au **mercredi 24 septembre 2025 à 12h**. Elle devra être remise uniquement par mail à [jo-anne.bonnard@agglo-tlp.fr](mailto:jo-anne.bonnard@agglo-tlp.fr)

Les projets sont situés aux adresses suivantes :

* **Téléports 1, 2, 3 & 4** – ZI Pyrène Aéropôle – 65290 JUILLAN ;
* **Télésite** – Zone Bastillac – Rue Morane Saulnier – 65000 TARBES.

1. **Contenu du dossier de consultation :**

* La présente lettre de la consultation ;
* Le Cahier des Clauses Particulières (CCP) ;
* L’Acte d’Engagement (AE).

1. **Présentation des offres :**

* L’offre du candidat signée ;
* Le Cahier des Clauses Particulières (CCP) signé ;
* L’Acte d’Engagement (AE) signé ;
* Un mémoire technique présentant les moyens techniques et humains envisagés pour l’exécution de la mission.

Toute offre incomplète ou transmise après la date et l'heure limites précitées ne sera pas retenue.

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.

Si les offres des concurrents sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d’une traduction en français, certifiée conforme à l’original par un traducteur assermenté. Cette traduction doit concerner l’ensemble des documents remis dans l’offre.

1. **Variantes et Options :**

Aucune variante, ni prestation supplémentaire ou alternative n’est autorisée.

1. **Prix :**

Les prestations faisant l’objet de la consultation seront conclues à prix global et forfaitaire.

Les prix devront être notifié en euros.

1. **Jugement des offres :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Pondération** |
| 1 - Prix des prestations | 100% |

Le critère retenu pour le jugement des offres est le critère Prix.

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Je reste à votre disposition.